



### 3. Déclaration

Je déclare assister et/ou remplacer de manière régulière et/ou au moins nonante jours par an mon conjoint (ou la personne avec qui je suis lié(e) par une déclaration de cohabitation légale) dans l'exercice de sa profession d'indépendant.

Je déclare ne pas exercer d'activité professionnelle (en tant que travailleur salarié, fonctionnaire ou travailleur indépendant) m'ouvrant des droits propres à des prestations dans un régime obligatoire de pension, d'allocations familiales et d'assurance contre la maladie et l'invalidité au moins égales à celles du statut social des travailleurs indépendants.

Je déclare ne bénéficier d'aucune prestation dans le cadre du régime de la sécurité sociale m'ouvrant de tels droits propres.

Je déclare également ne pas exercer d'activité indépendante pour laquelle une assimilation aux indépendants en activité accessoire (application de l'article 37 de l'arrêté royal du 19 décembre 1967) a été obtenue.

Dès lors, je m'affilie à votre Caisse d'assurances sociales<sup>1</sup>

Je suis né à partir du 1/01/1956:

Je souscris dès lors à l'intégralité du statut social des indépendants.

Je suis né avant le 1/01/1956

Je me limite à l'assurance obligatoire contre l'incapacité de travail

OU

J'opte pour l'assujettissement volontaire à l'intégralité du statut social des indépendants

Je déclare que les données de ce formulaire sont véritables et complètes.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature,  
(de l'aidant)

*N'oubliez pas de conserver pour vous-même une copie du formulaire complété.*

*Vous avez l'obligation légale de nous signaler dans les quinze jours toute modification des renseignements que vous avez communiqués via le présent formulaire. Les données qui vous sont demandées sont exclusivement utilisées aux fins d'instruire votre dossier de sécurité sociale. Vous avez le droit de consulter ces données et, au besoin, de les faire rectifier (informez-vous auprès de votre correspondant).*

<sup>1</sup>Obligation de s'affilier à la même caisse que le conjoint.

PARTENA

Assurances sociales pour indépendants

PARTENA

Assurances sociales pour indépendants